



Les Sentiers canins *Maskinongé*

Et si on parlait un peu d'airbnb !

Il est de plus en plus populaire pour certains propriétaires de rentabiliser leurs investissements immobiliers par des locations à court terme, soit sur une plateforme Airbnb ou autres. Vous pouvez possiblement vous questionner sur le rapport avec une chronique canine.

Eh bien, dans les dernières semaines, plusieurs plaintes m'ont été formulées, la plus récente pour 3 chiens soudainement apparus dans un quartier boisé.

Je reçois un appel un matin pour 3 chiens, 2 huskys et un chien mixte de type pitbull, se promenant libres et sans surveillance, laissés à eux-mêmes, explorant les terrains et propriétés de plusieurs résidents locaux. Au dire du plaignant, les chiens sont en bonne condition physique, portent un collier et ne semblent pas particulièrement agressifs, même plutôt craintifs. Par contre il n'avait jamais aperçu ces 3 chiens dans le secteur. Par précaution, il me demande d'intervenir.

Je rappelle au citoyen la difficulté d'attraper un chien en cavale, qui ne se laisse pas approcher, que la prise en charge de chiens errants ne s'effectue que si le chien est déjà, soit attaché ou mis en enclos par un citoyen, le trappage ne faisant pas partie des charges contractuelles liant généralement les services de contrôle canin aux municipalités.

Je prends cependant toutes les informations disponibles, j'en arrive à la conclusion qu'il s'agit soit d'un nouvel arrivant dans le secteur, soit de chiens d'un chenil avoisinant qui se seraient échappés ou un abandon volontaire.

Le citoyen me mentionne qu'il essaiera de mettre un ou les chiens dans son garage, je lui suggère de rester prudent. En raccrochant, plein de questions me viennent à l'esprit, je communique donc avec plusieurs résidents du secteur pour savoir s'ils auraient eux aussi aperçu ces chiens ou encore avaient des informations qui permettraient une identification. Personne ne les connaissait ou

même les avaient aperçus. Il semble donc que la présence des chiens reste très locale au plaignant.

Le soir venu, je me demande s'il y aura une suite à cet évènement.

Nous verrons dans la prochaine chronique mensuelle la conclusion de cette situation.

En attendant, profitons tous des belles couleurs automnales pour prendre de longues marches avec nos compagnons à quatre pattes.

Yves Lahaie

Votre contrôleur canin 514-885-8221